

« La Formation Mortelle : La Mort, art et santé, coopérer pour mieux accompagner »

PROGRAMME

Prochaine session : 9 avril 2024 à la Fabrique POLA - Bordeaux

PHILOSOPHIE DE LA FORMATION

L'implication dans un projet culturel pour les acteurs, professionnels de la santé (secteurs sanitaire et médico-social) - le plus souvent en sus de leur métier d'origine (soignant, animateur...) - peut être source d'inquiétude, de fantasme parfois de rejet. Pourtant, lorsque l'échange entre professionnels du soin et de la culture est animé par un désir de coopération, il arrive que s'inventent de nouveaux savoir-faire. De ces inventions, souvent modestes et ponctuelles, il est possible de tirer enseignement et innovation.

Cette créativité solidaire entre le monde du soin et celui de la culture oblige à de nouveaux apprentissages dans les deux secteurs professionnels : pour mieux connaître les métiers des uns et des autres, pour inventer des agencements de compétences au service d'une action commune ; pour mettre en œuvre des méthodologies particulières, notamment en matière de travail en réseau.

Le but de cette formation, aux modalités pédagogiques basées sur des ateliers d'intelligence collective, des mises en situation et des apports théoriques constituant un cadre de références communes, est de favoriser la reconnaissance de l'intérêt de ces coopérations dans l'enrichissement des pratiques des professionnels de santé d'une part, et d'accompagner leur engagement en la matière.

COMPÉTENCES VISÉES

- Saisir les enjeux des professionnels confrontés à la mort dans ses différents moments : l'avant décès (professionnels qui accompagnent les personnes en fin de vie), moment du décès (professionnels confrontés aux décès et aux obsèques), l'après (professionnels qui accompagnent le deuil) ;
- Comprendre les étapes rituelles de ces différents moments et les vulnérabilités associées à la confrontation à la mort ;
- S'engager de manière plus éclairée dans un projet de coopération artistique et culturel avec différents professionnels confrontés à la mort ;

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Déconstruire les représentations autour de la mort ;
- Repérer les différents moments du continuum fin de vie, décès, et deuil, les professionnels et institutions concernées, et les corps de métiers ;

- Découvrir et comprendre l'accompagnement rituel laïque, et l'importance de la dimension symbolique dans l'accompagnement sur ce sujet ;
- Comprendre les émotions et l'état psychologique des personnes en situation de fin de vie ou de deuil ;
- Expérimenter à l'aide d'étude de cas et de mises en situation de situations de projets culturels dans différents environnements professionnels confrontés à la mort ;
- Découvrir les grandes caractéristiques de la méthodologie d'un projet de coopération ;
- Repérer les contraintes et les exigences des cadres de mise en œuvre de tels projets ;

PUBLIC CIBLE

Professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et funéraire

Professionnels des arts et de la culture

PRE-REQUIS

Intérêt à l'idée de travailler avec des artistes autour du sujet de la mort

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Un questionnaire de positionnement envoyé en amont la formation permet de recueillir les attentes des stagiaires et de mesurer le degré de connaissance du sujet. Ces attentes seront, si elles s'avèrent proportionnées à la dimension de la formation, discutées en début d'action puis réexaminées en grand groupe à l'issue de la formation. Les demandes les plus éloignées, se verront satisfaites, autant que possible, par l'enrichissement des ressources pédagogiques numériques mises à disposition de chaque participant.
2. Une évaluation formative sera déployée tout au long de la formation par le biais de mises en situations et de productions.
3. Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation. À l'issue de la formation une attestation de formation - ne faisant pas office de titre ni de diplôme - sera délivrée à chaque stagiaire.
4. Une évaluation de la mise en application des acquis est envoyée aux stagiaires à 6 mois après la formation.

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES DE LA FORMATION

La formation se déroule en présentiel et en distanciel. La demi-journée en distanciel est un temps de travail avec mise à disposition de capsule vidéo et d'une boîte à outils.

L'entrée méthodologique retenue ici est celle de la pédagogie active centrée sur les participants et leurs mises en activités. Nous visons, par expérimentations successives, la production progressive et guidée de savoirs et savoir-faire par les stagiaires eux-mêmes dans un cadre pédagogique garanti par le formateur.

Le scénario pédagogique repose donc sur une alternance entre des mises en situations, des retours réflexifs sur ce qui a été fait et des apports théoriques permettant de structurer progressivement les apprentissages.

Un dossier ressource est remis à chaque stagiaire.

INTERVENANT.E.S

Clara Bourgeois – Directrice Pôle Culture & Santé et formatrice

Clara conçoit et pilote des expérimentations où l'alliance entre l'art et la santé œuvre à une amélioration du bien vivre, bien travailler et bien vieillir. Elle forme à des démarches et projets d'innovation sociales depuis plusieurs années.

Un intervenant de chez Syprès

SITUATION DE HANDICAP

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap. Nous contacter pour les modalités spécifiques.

INFORMATIONS PRATIQUES

Coût pédagogique : 320 € TTC/jour/stagiaire

Si sociétaire du Pôle Culture et santé : 10% de réduction

Le repas des stagiaires n'est pas pris en charge.

Prise en charge possible par votre OPCO ou Pôle Emploi, sous réserve d'éligibilité de votre dossier. Cette formation ne peut être financé par le CPF car elle n'est pas diplômante. N° de déclaration d'activité organisme de formation : 72 33 08580 33.

Durée : 1 journée (7h) en présentiel

Date et Horaire : le 9/04/2023 de 9h – 17h avec pause déjeuner de 1h

Lieu : La fabrique POLA, 10 Quai Brazza – 33100 BORDEAUX

RENSEIGNEMENTS

Pascale Lanier • Responsable administrative & financière • 07 87 29 95 54

formation@culture-sante-na.com

Date limite des inscriptions 30 jours avant le 1er jour de la session

Doc MAJ le 05/10/2023